



SOCIETE DE GILLES :

Médaille demandée :

A REMPLIR EN CARACTERES D'IMPRIMERIE

Nom :	Prénoms :
Né à :	le / /
Domicilié à	Code postal:
Rue	N° : Tél:

Médaille de bronze 25 ans : soit 25 participations aux cortèges du Mardi-Gras et avoir 30 ans au moins le jour du Mardi-Gras.
 Médaille d'argent 40 ans : soit 40 participations aux cortèges du Mardi-Gras et avoir 45 ans au moins le jour du Mardi-Gras.
 Médaille d'or 50 ans : soit 50 participations aux cortèges du Mardi-Gras et avoir 55 ans au moins le jour du Mardi-Gras.
 Les années de guerre comptent comme participation effective à condition d'avoir participé aux cortèges du Mardi-Gras auparavant.
 Le gille jubilaire devra présenter un dossier à l'association par l'intermédiaire de son Président et devra annoncer ses différentes participations dans les sociétés. On sera très strict sur ce point.

PARTICIPATIONS AUX CORTEGES DU MARDI GRAS (année et société)

1940	ANNEE DE GUERRE	1969		1998	
1941	ANNEE DE GUERRE	1970		1999	
1942	ANNEE DE GUERRE	1971		2000	
1943	ANNEE DE GUERRE	1972		2001	
1944	ANNEE DE GUERRE	1973		2002	
1945	ANNEE DE GUERRE	1974		2003	
1946		1975		2004	
1947		1976		2005	
1948		1977		2006	
1949		1978		2007	
1950		1979		2008	
1951		1980		2009	
1952		1981		2010	
1953		1982		2011	
1954		1983		2012	
1955		1984		2013	
1956		1985		2014	
1957		1986		2015	
1958		1987		2016	
1959		1988		2017	
1960		1989		2018	
1961		1990		2019	
1962		1991		2020	
1963		1992		2021	CARNAVAL
1964		1993		2022	CARNAVAL
1965		1994		2023	

1966		1995		2024	
1967		1996		2025	
1968		1997		2026	

Médailles reçues : 25 ans en 40 ans en 50 ans en

Je déclare sur l'honneur que les renseignements donnés ci-dessus sont exacts.

		Le demandeur	Le Président
Noms	⇒
Signatures	⇒